

LA LETTRE EN CAMPAGNE



N°3 - 10 janvier 2019 - AVANÇONS ENSEMBLE LES PIEDS SUR TERRE

EDITO

SDAGE DÉCISION

Le 26 décembre, le Tribunal administratif de Paris a annulé, pour motif de procédure, le Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) Seine-Normandie.

Par cette décision, le Tribunal rend caduque le SDAGE 2016-2021, considéré comme n'ayant jamais existé. Pour les agriculteurs que nous sommes, cette décision ne va pas changer fondamentalement les choses même si, quand même, plusieurs mesures prévues par le SDAGE ne s'appliqueront plus. En revanche, cette décision attaquée par l'ensemble des FDSEA et des Chambres d'agriculture concernées montre notre capacité à agir et à s'opposer à des mesures incohérentes voulues par l'administration. Dès le début de l'élaboration du SDAGE, nous avons souvent alerté l'Agence de l'Eau sur les excès de ce texte. Puisque pas entendu, nous avons collectivement décidé d'attaquer ce texte en justice, avec le résultat que l'on connaît maintenant.

Savoir dire non quand l'administration se trompe, tel est la volonté des réseaux JA+FNSEA appuyés par celui des Chambres d'agriculture. Sachons maintenant remettre l'ouvrage sur le métier et faire entendre la voix de la profession agricole.

SAMUEL BOUQUET, CANDIDAT SUR LA LISTE JA76+FNSEA76.

Le décret sur la prolongation de l'expérimentation de l'origine des viandes et du lait est publié.

Le décret sur la prolongation de l'expérimentation de l'origine des viandes et du lait dans les denrées alimentaires jusqu'au 31 mars 2020 a été publié le 26 décembre. Si JA+FNSEA saluent cette publication, il faut désormais que le dispositif soit étendu au niveau de l'UE. Pour cela, JA+FNSEA vous invitent à signer la pétition initiée par l'Initiative Européenne des Citoyens pour l'harmonisation de l'étiquetage au niveau européen. Rappelons que la France doit atteindre un seuil minimum de 55 500 signatures. Signer la pétition : <https://www.eatoriginal.eu/>

Réunion de campagne

Afin de présenter le projet et d'échanger avec les femmes et les hommes qui l'incarneront, plusieurs réunions dans des exploitations ont été organisées. **Ces réunions sont ouvertes à tous**, venez nombreux débattre avec nous de notre ambition pour l'agriculture départementale. Prochains rendez-vous le **11 janvier** chez Hélène et Arnaud Follet à Saint Vaast Dieppedalle (240 Impasse Artemare), le **17 janvier** à l'Earl de la Muette à Boos en présence de Henri Biés-Peré, VP de la FNSEA et le **18 janvier** au GAEC Freret à Bremontier Merval. **Venez nombreux**

Ils ont osé

Dans son dernier Bulletin « L'Espoir Rural », la Conf, annonce sans hésiter que la Région Normandie « donne » 500 000€ à la FNSEA normande. **Naturellement, la réalité est ailleurs.** La somme évoquée sans la précision nécessaire à la caricature, correspond en réalité à une enveloppe allouée par la Région au titre d'actions menées sur 3 ans autour de l'emploi agricole (promotion des métiers, bourse à l'emploi...). Ces montants correspondent à des coûts calculés par rapport au temps de travail nécessaire, à des actions menées d'ailleurs avec un pilotage partagé par les partenaires sociaux et non à des financements de structure, ou de campagne électorale comme semble vouloir l'insinuer la Conf. Par ailleurs, pour être précis et transparent, les actions menées par la FRSEA représentent précisément un crédit de 456 441€ sur 3 ans. Le coût total de ces actions est de 588 400€. La FRSEA en finance elle-même 132 000 €. Enfin, rappelons que la FNSEA (et la FRSEA), de part des adhérents, a été reconnue par la loi comme **le seul syndicat représentatif des employeurs agricoles**. C'est notamment à ce titre qu'elle participe à ses actions pour l'emploi. D'autres partenaires se sont investis dans ces missions, et ont ainsi réellement travaillé en faveur de l'emploi et financé une partie des actions... Étrangement, la Conf ne s'est jamais positionnée.



GRAND FORMAT

Produire pour tous et tous les marchés

L'agriculture française est riche de sa diversité. Cette diversité traduit une forte segmentation des marchés, allant de la matière première agricole qui s'échange sur les marchés mondiaux au produit local sous signe officiel de qualité. Pour JA+FNSEA, il n'y a donc pas de bons ni de mauvais modèles agricoles, mais seulement des modèles pertinents par rapport à un marché.

La stratégie des filières qui viserait simplement à écouler une production sur un marché se heurte à certaines limites (manque de performance prix, faible valorisation des produits, valeur répartie de manière inéquitable). La valorisation des produits pour un meilleur revenu des agriculteurs doit être le seul objectif. JA+FNSEA estiment que les filières agricoles françaises doivent prendre un virage au sujet de la conquête des marchés. Nous défendons l'approche de produire ce que nous vendons, et non l'inverse, avec toujours comme objectif une meilleure valorisation reposant notamment sur la segmentation de l'offre pour répondre aux attentes plurielles des consommateurs, tant leurs demandes sont diverses selon des critères qui leur sont propres et selon leurs envies.

Une stratégie valable tant sur les marchés locaux, domestiques mais également à l'export.

Les conséquences de la fermeture du marché russe ou du retour de la Chine aux achats démontrent toute l'importance de l'export pour le revenu des agriculteurs. Les marchés à l'export ne sont plus des marchés de dégagement mais un véritable segment de valorisation de l'agriculture française. De plus, aucun marché ne doit être abandonné, dès lors qu'il peut être rémunérateur. Le risque serait en effet de favoriser les importations à bas coût qui de surcroît ne respectent pas nos standards de production. C'est malheureusement ce à quoi nous assistons dans certains secteurs avec quasiment un poulet importé sur deux consommés en France.

La croissance des besoins alimentaires mondiaux est une opportunité dont la France ne doit pas être exclue ; elle qui présente tous les atouts pour contribuer à les satisfaire. Il est donc nécessaire d'adapter l'offre à la demande en proposant une offre segmentée, vantant les qualités françaises reconnues partout dans le monde (sanitaires, gustatives, environnementales, sociales etc.). Pour JA+FNSEA, seule une stratégie de filière collective peut permettre de définir une segmentation du marché pertinente.

JA+FNSEA ont fait des propositions pour faciliter l'ouverture à de nouveaux marchés étrangers et consolider la présence française dans les pays ouverts et poursuivent le combat pour une agriculture française performante sur tous les marchés.

ACQUIS SYNDICAUX



27 plans de filière dans lesquels les acteurs économiques s'engagent dans la segmentation des marchés



Création d'un guichet unique au sein de chaque région pour accompagner les entreprises à l'export



Au niveau départemental, travail engagé dans la filière Lait pour une meilleure valorisation des produits normands (Camembert, Lait de Normandie...)



Mise en place et développement de « Local et Facile » pour accompagner les producteurs – vendeurs directs



L'implication des producteurs dans les outils industriels de la filière oléoprotéagineuse permet le maintien de débouchés valorisant notamment pour le colza et la garantie de tourteaux de qualité pour les éleveurs

Élections Chambres d'agriculture

du 14 au 31 janvier 2019

#LESPIEDSSURTERRE

